

Plan de développement 2023-2025



Les associations touristiques régionales (ATR) ont plusieurs responsabilités : en plus de promouvoir leur région, d'en faire la mise en marché et d'accueillir les visiteurs, elles sont aussi chargées de développer et structurer l'offre touristique sur leur territoire.

Vision 2026 de la destination

Faire de la Gaspésie une destination accessible en toute saison qui se distingue par son respect de ses racines profondes et de ses communautés, par sa culture d'innovation au sein de ses entreprises et par son développement touristique harmonieux avec son territoire.

Vision de développement

Financer et accompagner les entreprises touristiques gaspésiennes dans le développement et la pérennisation de l'offre, tout en structurant et représentant l'industrie.

FINANCER LES ENTREPRISES

- Gérer équitablement et rigoureusement les programmes d'aide financière.
- Stimuler les investissements en adaptation aux changements climatiques.
- Offrir un service conseil d'aide aux entreprises.

STRUCTURER L'INDUSTRIE

- Contribuer à la structuration de l'offre en soutenant les projets innovants et structurants.
- Concevoir et réaliser des projets collaboratifs impliquant des entreprises touristiques.
- Effectuer des veilles et des analyses sur les produits émergents.
- Diffuser les informations sur les programmes et initiatives bénéfiques aux entreprises.

REPRÉSENTER LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Défendre les intérêts de l'industrie touristique gaspésienne en participant activement à la concertation régionale en matière de développement.
- Travailler avec les différentes tables de concertation, dont le Comité régional de développement touristique.
- Être à l'écoute des besoins changeants des entreprises afin de les communiquer.

FAIRE PROGRESSER LES PRATIQUES D'AFFAIRES

- Soutenir la transformation numérique en proposant un service d'accompagnement sur mesure.
- Proposer et organiser des formations bénéfiques aux entreprises et à leurs employés.
- Promouvoir les pratiques durables et responsables en fournissant et en recommandant des outils, des formations et de l'accompagnement.

Le programme d'aide financière **EPRTNT 2022-2025** du ministère du Tourisme, qui vise la bonification de l'offre touristique régionale.

Le **Plan montagne 2022-2025**, un programme d'aide financière du ministère du Tourisme dédié à l'offre touristique de montagne.

Le programme d'aide au développement de Tourisme Gaspésie (**PADTG**), une aide financière pour des projets de développement structurants pour l'industrie.

Un coordonnateur soutien aux entreprises, détenteur de l'attestation de **Conseiller en innovation** du Conseil de l'innovation du Québec.

Une **équipe de développement de trois personnes-ressources**, qui comprend un spécialiste en financement, un spécialiste en développement durable et une chargée de projets.

Coffre à outils

L'aide financière en chiffres

Plan montagnes

810 901 \$ pour la région

EPRTNT

2 248 700 \$ pour la région

PADTG

enveloppe variable

Pour obtenir plus de détails sur les programmes d'aide ou pour entrer en contact avec l'équipe de développement, rendez-vous sur l'Espace membre à gaspesie-espacemembre.com/developpement.